



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le 11 janvier 21

Madame, Messieurs,

Depuis quelques années les plateformes de mise en relation, notamment les plateformes dites de mobilité (transport particulier de personnes et livraison de biens ou de repas), se sont durablement installées dans le paysage économique national et international. Leur modèle de développement repose largement sur des relations contractuelles avec des travailleurs indépendants travaillant souvent pour plusieurs plateformes.

La brève histoire de ces plateformes a d'emblée fait apparaître une forte conflictualité et un besoin de régulation accru de l'Etat en matière sociale. Malgré les étapes législatives successives réalisées dans les dernières années, ce constat perdure encore aujourd'hui et a conduit le gouvernement précédent à élargir le champ de la mission initialement centrée sur la représentation des travailleurs des plateformes confiées à Monsieur Jean-Yves FROUIN, ancien président de la chambre sociale de la cour de cassation, au modèle social plus général de l'économie des plateformes

Ce rapport a été présenté aux partenaires sociaux le 18 décembre 2020.

Nous devons à présent entrer dans une nouvelle phase visant à renforcer de manière opérationnelle la régulation des plateformes de mise en relation ayant une responsabilité sociale (c'est-à-dire qui fixent le prix et les caractéristiques des prestations). Les différents rapports rendus sur le sujet, dont celui de Monsieur FROUIN mettent en évidence différentes problématiques (statut, rémunération, dialogue social, droits sociaux, régulation du temps de travail, gouvernance des données, connaissance du contenu de l'algorithme), et formulent des pistes de réponses, auxquelles il nous faudra apporter un cadre juridique dans les mois à venir en fonction des possibilités législatives.

Nous avons devant nous un important travail juridique opérationnel. C'est la raison pour laquelle, j'ai décidé de vous confier d'une mission spécifique visant à proposer une architecture des mesures législatives que le gouvernement pourrait inscrire dans le droit national. Monsieur Bruno METTLING assurera la coordination de l'organisation des travaux, qui seront conduits et signés de manière pleinement collégiale.

Il est essentiel que l'ensemble des parties intéressées puissent être entendues par les membres de la mission. A ce titre, les partenaires sociaux interprofessionnels, les partenaires sociaux des branches, les plateformes et les associations qui les fédèrent, les associations ou syndicats de travailleurs, les parlementaires ainsi que les administrations concernées devront être concertées.

.../...

**Bruno Mettling, expert de la transformation numérique du travail
Pauline Trequesser, fondatrice du collectif Cosme
Mathias Dufour, président de #Leplusimportant**

Pour mener à bien cette mission, vous pourrez compter sur le soutien technique et les moyens humains de la DGT et de la DGTIM.

J'ai la conviction que la structuration d'un dialogue social est la première réponse que nous devons apporter aux travailleurs et aux plateformes pour assurer un meilleur équilibre entre les acteurs.

L'ordonnance que nous devons publier sur les modalités de dialogue social avant la fin du mois d'avril, est en ce sens le premier vecteur dont il faudra se saisir.

Dans un second temps, le champ de la protection sociale pourra donner lieu à une transcription législative via le PLFSS en fin d'année.

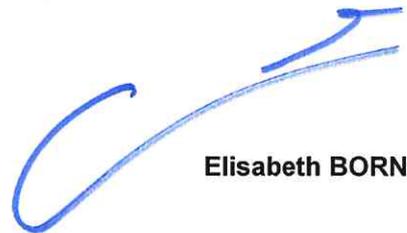
L'ensemble des autres sujets, devra également donner lieu à des propositions concrètes d'écritures législatives, notamment s'agissant de la régulation des acteurs du secteur et de la gouvernance des données.

Les réponses que vous proposerez pourront, si vous l'estimez pertinent, être différenciées selon les secteurs d'activité.

Compte tenu de la place particulière des plateformes de transport dans ce champ, vous ferez des points réguliers d'avancement de vos travaux à mon cabinet et celui du ministre délégué, chargé des transports.

Je vous remercie par avance pour votre engagement au sein de cette mission dont les propositions permettront d'offrir aux travailleurs ainsi qu'aux plateformes un cadre de collaboration équilibré.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Elisabeth BORNE

Copie à Monsieur le Ministre délégué chargé des transports